

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service des immeubles, parcs et espaces publics / Réalisation de projet et aménagement	<b>No SD</b> SD-2023-4078
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires à Cardin Julien inc. dans le cadre du contrat DOS-947 pour des services professionnels multidisciplinaires, pour la préparation des plans et devis ainsi que les services durant la construction d'un chalet, d'installations aquatiques et de divers aménagements extérieurs au parc Couvrette	
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> 16705 <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 16-Sainte-Dorothée		
<p><b>Actions :</b> HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES</p> <p><b>Demande d'achat :</b> Oui  <b>CT requis :</b> Oui</p> <p><b>Contrat</b>  <b>No contrat :</b> DOS-947  <b>Montant :</b> 899 035,51 \$  <b>Mode de sollicitation :</b> OS-SP Services professionnels  <b>Type de contrat :</b> Service(s) professionnel(s)</p> <p><b>Unité(s) administrative(s) concernée(s)</b>          Service des immeubles, parcs et espaces publics</p> <p><b>Projet(s)</b>          16705</p> <p><b>Localisation(s)</b>          BS4-27, 665 rue Jardin-Sainte-Dorothée</p> <p><b>Financement</b>  <b>No Règlement</b>          L-12987-F</p> <p><b>Titre</b>          Décrétant un emprunt maximal de 16 000 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des honoraires professionnels nécessaires à la préparation d'études, de plans et devis et autres expertises connexes requis dans le cadre d'activités municipales</p>		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service des immeubles, parcs et espaces publics / Réalisation de projet et aménagement	<b>No SD</b> SD-2023-4078						
<p><b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b></p> <p><u>Date</u>            <u>No résolution</u>            <u>Objet</u>  2022-09-13        CM-20220913-857        ADJUDICATION - CONTRAT DOS-947</p> <p><u>Résumé</u>  Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil  APPUYÉ PAR :            Nicholas Borne</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat DOS-947, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour des services professionnels multidisciplinaires, pour la préparation des plans et devis ainsi que les services durant la construction d'un chalet, d'installations aquatiques et de divers aménagements extérieurs au parc Couvrette, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:</p> <p>Cardin Julien inc.  1 157 602,79 \$;</p> <p>la phase A «études» comprenant les plans et devis et les documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 805 100,94 \$;</p> <p>la phase B «exécution du contrat - soutien technique durant les travaux», au montant de 127 944,18 \$;</p> <p>la phase C «exécution du contrat - surveillance durant les travaux», au montant de 224 557,67 \$;</p> <p>ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;</p> <p>et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase A «études, plans et devis», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit et que les documents conformes exigés par le Service de l'approvisionnement auront été remis à ce service;</p> <p>de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-947.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2022-4045)</p>								
<p><b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b></p> <p>À la suite de diverses analyses et études, le Service de l'ingénierie - plan de gestion des actifs nous informait en décembre 2022, alors que nous étions en cours de réalisation des plans et devis, que la conduite pluviale se trouvant dans la zone de nos futurs travaux, devait être augmentée en diamètre et que ces travaux exigeraient une demande d'autorisation auprès du MELCCFP.</p> <p>Considérant ces faits, une modification au mandat initial de nos professionnels est requise. La firme Cardin Julien inc. nous dépose une offre de service que nous jugeons recevable.</p> <p>Montant (avant taxes) Cardin Julien inc.: 700 240 \$ (CT 1715124)</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td>Total des honoraires octroyés à ce jour P&amp;D (BC2607678)</td> <td style="text-align: right;">700 240 \$</td> </tr> <tr> <td>Honoraires Supplémentaires requis - Plans et devis</td> <td style="text-align: right;">81 700 \$</td> </tr> <tr> <td>Honoraires Supplémentaires requis - Surveillance des travaux (à venir)</td> <td style="text-align: right;">18 500 \$</td> </tr> </table>			Total des honoraires octroyés à ce jour P&D (BC2607678)	700 240 \$	Honoraires Supplémentaires requis - Plans et devis	81 700 \$	Honoraires Supplémentaires requis - Surveillance des travaux (à venir)	18 500 \$
Total des honoraires octroyés à ce jour P&D (BC2607678)	700 240 \$							
Honoraires Supplémentaires requis - Plans et devis	81 700 \$							
Honoraires Supplémentaires requis - Surveillance des travaux (à venir)	18 500 \$							
<p><b>IMPACTS MAJEURS</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>								
<p><b>ASPECTS FINANCIERS</b></p> <p>Le présent investissement de 85 775 \$ (taxes nettes incluses) s'inscrit dans le cadre du projet "Construction d'un nouveau chalet et réfection majeure de la piscine au parc Couvrette" pour lequel un montant de 13 042 000 \$ est prévu au PTI dont 500 000 \$ en 2023.</p> <p>L-12987-F</p>								
<p><b>CULTURE</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>								
<p><b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>								

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service des immeubles, parcs et espaces publics / Réalisation de projet et aménagement	<b>No SD</b> SD-2023-4078
<b>CADRE NORMATIF</b> NE S'APPLIQUE PAS		
<b>REMARQUE(S)</b>		
<b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b>  de recommander au conseil, d'approuver des honoraires supplémentaires au montant de 93 934.58\$ (incluant T.P.S. et T.V.Q.), requis pour défrayer le coût des honoraires de Cardin Julien inc. pour les services professionnels rendus suite au mandat DOS-947 qui lui a été confié par la résolution CM-20220913-857 selon la délégation de pouvoir, dans le projet pour la construction d'un chalet, d'installations aquatiques et de divers aménagements extérieurs au parc Couvrette.  (CT:1762718)  d'autoriser le Service des finances à financer à même les fonds disponibles au règlement L-12987-F un montant de 85 800 \$ (taxes nettes incluses) sur un terme de 5 ans.  (CT:1762718)		
<b>CERTIFICATION</b>		
Numérotation des finances : 1762718    Coût estimé affectant l'année en cours : <b>85 774,77 \$</b> CM requis :Oui  <b>Annotation(s)</b>  <b>Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.</b>  <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div data-bbox="162 1276 714 1357" style="width: 45%;"> <p>LEFEBVRE, Madame LISON (54347)</p> <p>_____ Trésorier</p> </div> <div data-bbox="909 1276 1429 1357" style="width: 45%;"> <p>2023-08-23</p> <p>_____ AN - MS - JR</p> </div> </div>		